

Le Conseil d'Administration dispose de quatre Comités spécialisés permanents en vue de l'assister et de concourir efficacement à la préparation de ses décisions : le Comité d'Audit, le Comité des Rémunérations et des Nominations, le Comité de la Responsabilité sociale d'entreprise (RSE) et le Comité Stratégique et Financier.

Le Comité d'Audit

Le Comité d'Audit est composé de quatre membres (membres du Conseil sans fonction opérationnelle). Ces membres ont les compétences requises en matière comptable, financière, de contrôle interne et de gestion des risques.

- Victoire Aubry, Présidente
- Georges Sampeur
- Delphine Grison
- Fidera, représentée par Jérôme Loustau

Le Comité d'Audit est chargé d'apporter son assistance au Conseil dans sa mission relative à l'examen et à l'arrêté des comptes annuels et semestriels, ainsi qu'à l'occasion de toute opération ou événement pouvant avoir un impact significatif sur la situation du Groupe ou de ses filiales en termes d'engagement et/ou de risque.

Le Comité des Rémunérations et des Nominations

Le Comité des Rémunérations et des Nominations est composé de quatre membres (membres du Conseil sans fonction opérationnelle).

- Georges Sampeur, Président
- Claire Gagnaire
- BSP Flandre Limited, représentée par Eric Larsson
- Thierry Amirault

Le Comité des Rémunérations et des Nominations est chargé de présenter des propositions ou des recommandations au Conseil d'Administration relatives notamment :

- à la politique de rémunération globale des dirigeants mandataires sociaux de la Société,
- au type et au mode de calcul des rémunérations de ces dirigeants après comparaison avec les pratiques observées dans les autres entreprises,
- aux plans de souscription ou d'achat d'actions ou d'attribution d'actions gratuites,
- à la nomination des administrateurs et à l'opportunité des renouvellements de mandats, et, de façon générale, à toute question que lui soumet le Président ou

le Conseil d'Administration en matière de rémunération des mandataires sociaux et de composition du Conseil d'Administration.

Le Comité de la Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE)

Le Comité RSE est composé de trois membres (membres du Conseil sans fonction opérationnelle).

- Claire Gagnaire, Présidente
- Georges Sampeur
- Aream, représentée par Grégory Soppelsa

La mission du Comité RSE est d'éclairer le Conseil dans ses orientations stratégiques ainsi qu'en matière d'investissements et de projets de croissance externe ou de cession significatifs.

Le Comité Stratégique et Financier

Le Comité Stratégique et Financier est composé de six membres.

- Georges Sampeur, Président
- Franck Gervais
- BSP Flandre Limited, représentée par Eric Larsson
- Fidera, représentée par Jérôme Loustau
- Aream, représentée par Grégory Soppelsa
- Delphine Grison

Le Comité Stratégique et Financier a, selon les objectifs du Conseil d'Administration, pour principale mission d'élaborer et mettre en œuvre un plan de travail visant à analyser et à surveiller la gestion financière du Groupe et de fournir des recommandations au Conseil d'Administration en la matière.